

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 19 Juin 2025

Suite à la convocation du Maire, Fabrice CHATEAU, en date du 13 Juin 2025, le Conseil Municipal s'est réuni, le jeudi 19 Juin à 18h30, en Mairie d'Abjat sur Bandiat.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu du 27 Mai 2025
- Modification de statuts de la Communauté de communes du Périgord Nontronnais. Retrait de compétence
- Fonds vert Maires bâtisseurs
- Accroissement du temps de travail sur le poste d'adjoint technique 2^{ème} classe
- Vente terrain communal au Stade
- Questions diverses

La séance a été ouverte par le Maire à 18h30.

Étaient présents :

- ALLAFORT Christine
- ALLAFORT Marilyne
- CHATEAU Fabrice
- DOUCET Jean-Luc
- FONT Lydia
- FREDOU Marie-France
- PAULHIAC Hubert
- EDWARDS Stewart
- VEDRENNE Grégory

Étaient absents excusés:

Kévin COUSSY pouvoir à Stewart EDWARDS
Rita SZUBERT pouvoir à Fabrice CHATEAU

Était absents:

- Ludovic BARDEAU (arrivé à 18 h 47)
- Rudy BECUWE
- POUGET Corentin

Les votes se déroulent donc sur 11 voix

Grégory VEDRENNE se porte volontaire pour assurer le secrétariat de la séance.

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour : encaissement d'un chèque de remboursement Total énergie

Rajout à l'ordre du jour approuvé à l'unanimité

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 27 Mai 2025 :

Le compte-rendu **est approuvé par 11 voix**

2. Encaissement d'un chèque de remboursement.

Monsieur le Maire explique que nous avons reçu un chèque de remboursement de TOTAL Energie d'un montant de 2506.96 €. Il s'agit de remboursement d'électricité de 2023.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce remboursement.

Arrivée de Monsieur Ludovic BARDEAU à 18h47 (les votes se dérouleront sur 12 voix)

3. Modification des statuts de la Communauté de communes du Périgord Nontronnais, retrait de compétence.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la délibération de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais en date du 26 mai 2025 portant modification des statuts de la CCPN de la manière suivante :

-Retrait de compétence : « Rino : études préalables, création d'accès, travaux retenus. » à partir du 01/01/2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité, approuve la modification des statuts de la CCPN.**

4. Fonds vert Maire bâtisseur

Dans le cadre de l'édition 2025 du Fonds vert, une nouvelle mesure a été introduite: **"l'aide aux Maires Bâtisseurs"**. En cohérence avec les objectifs de sobriété foncière, cette mesure vise à soutenir les investissements des communes en faveur de la création de logements sur leur territoire. Elle s'inscrit dans la continuité de l'Aide à la Relance de la Construction Durable mise en place dans le cadre du Plan de Relance et est désormais intégrée au sein de l'axe 1 "Performance environnementale" du Fonds vert.

La commune, en tant qu'autorité ayant délivré l'autorisation, est bénéficiaire de l'aide. Cette aide, destinée à soutenir l'équipement général de la commune n'est pas fléchée ex ante sur un équipement en particulier et peut être cumulée le cas échéant avec d'autres aides publiques.

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à déposer une candidature.

-

5. Projet de délibération accroissement de travail

Suite à la démission d'un agent responsable du nettoyage des écoles, il a été décidé de confier cette tâche à l'agent de restauration. Il est donc nécessaire d'accroître son temps de travail actuel. Cette décision est soumise à l'avis du Comité social territorial du CDG24.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette décision.

7. Vente terrain communal au Stade

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune détient une parcelle constructible près du stade. Il propose de demander l'avis des domaines afin de pouvoir proposer cette parcelle à la vente.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le principe de vente.

8 Questions diverses

-Madame Maryline ALLAFORT, responsable de la commission Attractivité informe le Conseil Municipal de la candidature de la commune pour la fêlibrée 2026.

-Madame Christine ALLAFORT indique au Conseil Municipal qu'un projet citoyen se déroulera du 21 au 25 juillet prochain. Il aura pour but de nettoyer le lavoir et la gare de Fargeas.

Elle informe aussi qu'elle souhaite en partenariat avec les élus de la CCPN réaliser un guide pour l'inclusion sociale et les personnes vulnérables.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20